

un Conseil privé composé de conservateurs, les trois Conseils d'État étant supprimés. Le Prince K'ing, vieillard de 73 ans, Président du *Kioun Ki Tch'ou* supprimé, est nommé Premier Ministre.

La Cour marche à l'abîme.

La Révolution.

Le 9 mai 1911, un décret, plaçait sous le contrôle de l'État les deux grandes lignes de chemin de fer alors en construction: Han K'eou-Canton, Han K'eou-Se Tch'ouan, sous l'influence du ministre des Voies et Communications Tcheng Koung-pao qui, le même mois, faisait conclure avec les puissances étrangères : France, Angleterre, États-Unis et Allemagne, deux emprunts, l'un de £ 10,000,000, pour la réforme monétaire et la mise en valeur de la Mandchourie, l'autre, de £ 6,000,000, pour la construction des deux voies ferrées; le Japon de son côté fournissait £ 1,000,000. Touan Fang, ancien vice-roi, fut nommé directeur des lignes de chemin de fer. Cet acte d'énergie du Régent amena de vives protestations en province, et particulièrement au Se Tch'ouan. Il fut le point de départ d'un soulèvement populaire qui n'avait tout d'abord rien d'anti-dynastique, mais devint rapidement révolutionnaire lorsque les étudiants et les fauteurs ordinaires de désordre se mirent à sa tête. Quoique la Révolution ait commencé au Se Tch'ouan, cette province n'était cependant pas le meilleur terrain pour les réformateurs. Justement, par un essai de politique générale, on a voulu nationaliser le chemin de fer; or, le Chinois, particulariste, veut bien payer pour les travaux de sa province, mais non pour ceux de l'Empire en général. Ajoutez à cela que le pays avait été affreusement pressuré, non seulement pour le chemin de fer, mais aussi pour l'expédition contre les Tibétains; motifs de révolte, causés par des intérêts personnels qui ont été lésés, et non par des motifs de réforme. La révolte éclate, il faut la réprimer: on envoie au Se Tch'ouan les troupes du Hou Pe, et voilà cette immense agglomération d'hommes qui vit sur le Kiang et le Han, livrée à elle-même. Le 7 septembre 1911,

1. Voir le décret, pp. 156 seq. de Jean RODES. — *La Chine et le mouvement constitutionnel.*